

Magouilles, nazisme et violence: un « policier repenté » se livre

PAR MATHIEU RIGOUSTE
ARTICLE PUBLIÉ LE VENDREDI 21 DÉCEMBRE 2018



Un contrôle de police à la gare du Nord. © Reuters

Nicolas a récemment quitté la police. Il venait de commencer sa carrière dans une unité de la gare du Nord, à Paris. Entre références à Hitler et ultravirilisme, il raconte un quotidien marqué par l'ennui, les magouilles et la violence. Et comment la sensation de devenir « *agressif et raciste* » l'a fait renoncer au métier.

Le fonctionnement intime du pouvoir policier est difficile à observer. Lorsqu'un chercheur y est accepté, les policiers ne lui donnent à voir que ce qu'ils veulent bien. Les témoignages d'anciens policiers ayant rompu assez clairement avec l'institution et le métier pour les décrire sans filtre sont extrêmement rares (*voir en Boîte noire*).

Nicolas Garnier (*les prénom et nom ont été changés*) a quitté la police ces dernières années. Entre références à Hitler et ultravirilisme, il dépeint un quotidien marqué par l'ennui, les magouilles et la violence. Ce qu'il raconte permet de mieux décrire la mécanique de production des pratiques policières. Il a préféré rester anonyme, par « *peur de recevoir des menaces* » de ses anciens collègues.

Il était affecté gare du Nord, là où ont été contrôlés en mars 2017 trois ex-lycéens en voyage scolaire qui ont porté plainte contre l'État pour contrôle discriminatoire. **L'audience a eu lieu en octobre 2018** au tribunal de grande instance de Paris. Les trois lycéens **ont été déboutés le 17 décembre** mais ont décidé de faire appel.

Nicolas a mal vécu son passage dans la police. « *Il y a encore quelque chose de coincé, comme si je n'avais pas réglé cette affaire* », confie-t-il. Son profil est assez répandu dans les bases de l'institution policière. Il a été socialement construit comme un mâle blanc de « *classe moyenne* ». Mais sa subjectivité n'est pas représentative des policiers de voie publique. Comme il le reconnaît, il était très marginal dans son commissariat et n'a jamais connu aucun autre policier qui ait, comme lui, rompu avec le métier « *par principe* ». Identifié à « *un gauchiste* » par ses collègues, il sait qu'on ne lui montre certainement pas tout. Un de ses collègues prévenait ainsi les autres : « *N'allez pas trop loin devant Nicolas.* » Les pratiques qu'il rapporte peuvent donc être considérées comme une partie émergée de l'intimité du pouvoir policier.

• L'utilité, la vengeance et l'action

Nicolas Garnier est né à Paris au début des années 1990, son père est enseignant et sa mère employée. Sa scolarité a été « *classique bien qu'un peu douloureuse* ». À la suite d'un bac pro, il cherche « *un boulot pour être utile aux gens* ». Il pense à la police. Lorsqu'on lui demande d'où venait cette idée, il est catégorique : « *Les reportages à la télévision me donnaient toujours une vision positive de la police, dans le sens où je me disais, "c'est bien, ils arrêtent des mauvaises personnes, ils sont utiles". Je m'identifiais à eux, j'avais envie d'être comme eux.* » La mystification du pouvoir policier joue un rôle fondamental dans l'engagement mais aussi dans la fabrication de l'agent de police.

Nicolas rapporte une autre dimension de son enrôlement. « *Dans mon adolescence, j'ai été agressé environ six fois, par des Noirs et des Arabes. Je ne m'étais pas particulièrement dit "les Noirs et les Arabes sont des méchants", je m'étais juste dit "il y a des cons et faut empêcher les cons d'agir".* » Le pouvoir policier attire des personnes désireuses de mettre en œuvre leurs conceptions personnelles de la justice. On y trouve nécessairement une part importante d'engagements basés sur des ressentiments racistes, sexistes et de classe. « *Je suis blanc, j'ai été agressé deux fois au couteau, une fois dans le hall de*

mon immeuble, le jour de mon anniversaire, donc il y avait aussi une sorte derancœur en moi, je pense, qui m'a motivé. »

Nicolas évoque aussi l'un des motifs d'engagement les plus répandus, « *le besoin d'action* ». Mais il porte dessus un regard désormais critique. « *Je vous dis ça avec du recul, je pense que j'aurais pu travailler en association si j'avais vraiment voulu, mais je devais avoir un besoin de décharge d'agressivité, une envie d'utiliser la force. Je pense que c'est ce que je recherchais. Voilà, une sorte de besoin de vengeance, d'utilité et d'action.* »

• **Sélectionner et préparer le corps policier**

Après un premier échec au concours des cadets de la République, Nicolas Garnier est pris l'année suivante. La formation a lieu rue Albert dans le XIII^e arrondissement parisien, à côté d'Olympiades. Un chef commence par exiger qu'il se coupe les cheveux. L'enseignement se concentre sur le sport et les interventions mais aborde aussi « *le pénal, la légitime défense et le code de la route* ». Les concurrents sont notés et classés. En fonction de leur rang, ils choisissent parmi des postes à pourvoir. Le concours permet de repérer ceux qui sont employables et disciplinables pour mieux évacuer les ingérables. Les « *profils de gaucho* » comme le sien semblent acceptés « *tout comme ceux profondément fainéants, même avec des notes très basse, un absentéisme, et une volonté par les formateurs de les exclure* ».

Selon l'ancien policier, il s'agit « *de garder à tout prix de la main-d'œuvre pour l'institution* ». Nicolas est « *plutôt bien classé* » et demande la brigade des réseaux ferrés. « *C'est comme ça que je suis arrivé à gare du Nord. J'étais content, je me suis dit : "Il va y avoir de l'action".* » Sa détermination reste intacte durant la formation. « *Ça allait encore, ma vision, ça s'arrêtait à un milieu très viriliste et enfantin, un peu gamin, qui cherche à se moquer des autres, à bizuter, mais ça ne m'avait pas tant choqué.* »

Durant son premier stage dans un commissariat parisien, il note « *une sorte de flemme à travailler* ». Selon Nicolas Garnier, ses anciens collègues « *cherchent à en faire le moins possible et*

essaient d'éviter certaines affaires et même d'éviter les affaires en général ». Son second stage a lieu dans une grande gare parisienne où il décrit encore « *une ambiance de planqué* ». Malgré l'écart de plus en plus évident entre la fiction, la formation et le terrain, le jeune homme reste déterminé à travailler selon l'image qu'il avait de la police.

Lors de stages auprès des unités d'élite du Raid, la présentation des armes et des techniques d'intervention participe à renforcer une culture de l'« *action* ». Une initiation au maintien de l'ordre avec des compagnies de CRS institue en profondeur cet « *esprit de corps policier* » fasciné par « *l'intervention* ». Ces dispositifs permettent aussi de repérer les marginaux et les contrevenants.

• « **Une brigade un peu spéciale** »

Lorsqu'il est finalement affecté gare du Nord, Nicolas Garnier déchante vite. « *Je suis tombé dans une brigade un peu spéciale, ambiance fasciste, qui prônait le nazisme. Quelques-uns avaient une allégeance à Hitler et les autres étaient complices, sans avoir les mêmes mots mais prenaient quand même bien plaisir à faire des insultes racistes.* »

Selon l'ancien policier, chez les collègues de son unité, « *la construction politique est soit absente, soit un cliché de l'extrême droite* ». Ils votent tous Front national et leurs discussions quotidiennes évoluent dans un « *fourre-tout idéologique avec Marine et les étrangers en tête* ». On peut imaginer qu'ils sont à ce titre relativement représentatifs des 47 % de policiers et militaires qui assumaient voter FN **dans une enquête du Cevipof**, le Centre de recherches politiques de Sciences Po, publiée en 2017.

Dans le commissariat, la hiérarchie est représentée par une major, un brigadier et des lieutenants qui passent de temps en temps. Ils n'ont pas ce type de propos devant les agents qui s'en gardent eux aussi lorsqu'un gradé entre dans la pièce. « *Il y avait quand même une sorte de honte auprès de la hiérarchie.* »

Dans la gare, l'unité surveille notamment les fraudes aux portiques et les trains arrivant d'Amsterdam. Les policiers de cette unité travaillent ensemble depuis longtemps, ils se voient chez les uns et les autres.

Il y a « un Guadeloupéen » parmi eux. « Ça amenait toujours des situations extrêmement gênantes et cependant, lui-même partageait des a priori extrêmement discriminants, mais pas de manière aussi franche que les autres, mais il était souvent d'accord sur les agissements et les attitudes méprisantes à l'égard des minorités. »

Cette brigade « un peu spéciale » est en fait complètement intégrée au fonctionnement normal de l'institution policière.



Un contrôle de police à la gare du Nord. © Reuters

L'ancien policier se souvient aussi de l'importance du sexisme dans l'équipe et dans l'institution. « Ça imprègne tout le corps policier, c'est omniprésent, c'est un milieu viriliste. » Il évoque des manières de prendre « à la rigolade » les dépôts de plainte pour viol. Mais aussi des situations révélatrices de la multiplicité des violences rendues possibles par le pouvoir policier. Il évoque par exemple un policier qui tentait d'extorquer des vidéos érotiques personnelles à une femme venue porter plainte contre son ex-compagnon qui la menaçait de les publier. Les violences sexistes des policiers s'inscrivent elles aussi **dans une culture dominante**. « Être de gauche est vu comme être vulnérable, un peu comme ce qui est prêté aux femmes », résume Nicolas Garnier.

L'ancien policier a fini par comprendre que la culture policière ne s'accommode pas seulement des pratiques violentes et discriminatoires. Elle les légitime et les valorise. Nicolas Garnier raconte ainsi comment ses collègues « avaient tabassé un mec à l'arrière du commissariat ». L'homme avait perdu une dent, les policiers avaient filmé la scène et se passaient la vidéo sur un téléphone. « Ils étaient fiers, ils y faisaient référence de temps en temps. »

Un autre policier pouvait cracher sur un SDF allongé au sol juste pour impressionner les collègues. La formation à cette culture de violence s'opère quotidiennement au contact des pratiques policières banalisées. Nicolas Garnier se souvient qu'une fois, où il devait maintenir au sol « un type insupportable, qui insultait tout le monde », l'homme leur avait craché sur les chaussures. Son collègue lui avait dit : « Tiens, je vais te montrer comment faire. » Il avait essuyé sa chaussure sur la personne menottée. « C'est une sorte de formation, décrypte l'ancien policier. D'abord, c'est de l'humiliation et puis l'envie de renvoyer à l'autre sa violence. »

Nicolas Garnier en est sûr : « Cette idéologie, c'était ce qui les faisait tenir au travail, ils s'accrochaient coûte que coûte à ces idées, peut-être pour donner du sens à leur travail. »

• **Contrôler les corps « africains », « nord-africains » et « méfiants »**

Cette idéologie participe effectivement à légitimer des pratiques quotidiennes. Nicolas Garnier perçoit chez ses collègues « une satisfaction à user de la violence contre les minorités noires et arabes ».

« C'était vraiment ce qui leur plaisait. C'était vraiment leur truc. Quand on contrôlait, il y avait un vrai mépris envers ces personnes. D'une manière générale, tout ce qui n'avait pas des codes entre guillemets bourgeois, soit une manière de s'habiller dans les codes des gens qui ont de l'argent. Mais des Blancs aussi, s'ils avaient des signes de pauvreté sur eux, n'avaient le droit qu'à très peu de respect. »

L'ex-policier précise que cela s'exprimait « par des tons très secs, des boutades à peine déguisées devant les personnes, toujours en gardant les limites de ne pas être ouvertement insultant ».

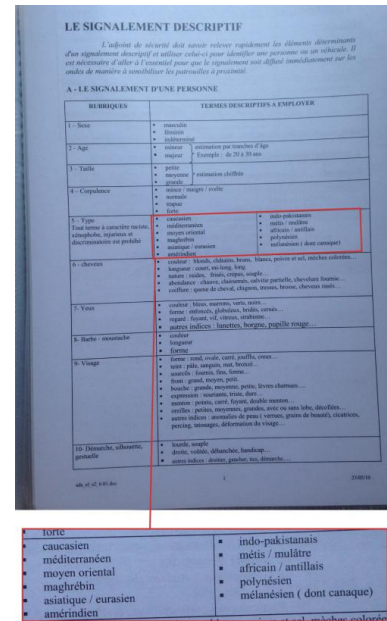
Nicolas Garnier reconnaît que « la majorité des personnes qui se faisaient contrôler étaient des personnes non blanches » mais il lui paraît « difficile » d'évaluer si les contrôles étaient effectués au faciès. « C'était plus imprégné, il y avait un état d'esprit, selon lequel les Noirs et les Arabes étaient des sous-personnes, des "sous-races", dont il fallait contrôler les actions. Mais ce n'était pas dit par la hiérarchie. »

Ces pratiques de contrôle des corps prennent pourtant forme à l'intérieur d'un cadre institutionnel. Les documents de formation aux Gestes techniques du professionnel d'intervention (GTPI) assurent que « l'important lors d'une intervention est de figer la situation afin de ne pas en perdre le contrôle et de restreindre toutes les possibilités d'action de(s) l'interpellé(s) ». Des textes juridiques précisent les gestes, attitudes et postures auxquelles se conformer. « Les fonctionnaires doivent mettre en œuvre un comportement de surveillance ou de prévention, ralentir, s'arrêter, intervenir », tout en « travaillant en autonomie ». C'est dans cet espace d'« autonomie » relative que sont mises en œuvres les pratiques réelles du maintien de l'ordre social.

La posture du policier doit s'adapter au statut social de la personne et du territoire qu'il doit contrôler. « Dans les quartiers sensibles, explique un document de formation, il convient de se déplacer en restant toujours vigilant. » La discrimination des corps est elle aussi instituée.

Lorsqu'ils interviennent sur appel de la radio, les policiers reçoivent des messages désignant « en général des personnes non blanches ». « Donc ce n'était pas notre choix de contrôle », insiste Nicolas Garnier. Ses documents de formation enseignent à décrire une personne par des « types » issus de l'ethnologie coloniale : « Caucasiens, méditerranéens, moyen-oriental, maghrébin, asiatique/

eurasien, amérindien, indo-pakistanaï, métis/mulâtre, africain/antillais, polynésien et mélanésien (dont "canaques"). »



Ce document de formation enseigne à décrire une personne par des « types » issus de l'ethnologie coloniale. © DR

Nicolas se souvient que dans les communications radio, on employait surtout « Nord-Africain » et « Africain ». Ces dispositifs de profilage racial amorcent une chaîne de pratiques de surveillance et de contrôle, de brimades et de coercitions marquant les corps reconnus comme « Africains » et « Nord-Africains » par les policiers.

« Ce qui était ciblé, ce n'était pas forcément une couleur mais plus une attitude où on sentait de la méfiance chez la personne », assure l'ex-policier. Cette focalisation détermine le ciblage de corps « méfiants » parce que régulièrement confrontés aux violences policières et aux discriminations. Cette disposition de la pensée policière à repérer ce qui se méfie d'elle détermine des pratiques de ségrégation et de prédation, ainsi qu'une prétention à soumettre tout ce qui se sent menacé par l'ordre social et le pouvoir policier.

• **Le monopole de la violence légale**

Tout comme cette « brigade un peu spéciale », les violences policières s'intègrent sans difficulté dans les dispositifs législatifs et judiciaires chargés de

les contrôler. Si l'État revendique effectivement le monopole légitime de la violence, il dispose surtout de son monopole légal.

Durant la formation aux cadres juridiques d'emploi de la force, on présente aux élèves policiers le « *code de déontologie* », on distribue des livrets informatifs sur « *la démocratie* », « *les libertés individuelles et collectives* » qui permettent de légitimer l'existence d'un cadre éthique, moral, légal. Ce rituel autorise l'entrée dans un champ où les pratiques réelles peuvent prendre des formes très éloignées des principes mis au fronton de l'institution.

C'est ainsi que durant sa formation aux GTPI, Nicolas Garnier apprend à mettre des menottes. On lui indique les zones du poignet qui peuvent être douloureuses, en expliquant qu'il faut « *essayer de ne pas faire mal* ». Ce qui rend possible la diffusion de pratiques de coercition d'autant plus facilement qu'on vient d'enseigner les zones douloureuses.

Après une courte réflexion, Nicolas Garnier se souvient d'ailleurs : « *Pendant la formation, on nous a dit qu'effectivement, si la personne ne se laissait pas faire, il était possible d'appuyer sur ses menottes pour créer des douleurs au poignet, ça c'était officiel aussi, et qu'une fois que la douleur avait été créée, la personne avait plus tendance à se laisser faire.* »

S'il insiste pour rappeler que « *l'idée principale c'est tout de même d'infliger le moins de douleur possible* », l'ancien policier explique qu'on lui a pourtant bien enseigné « *des clefs de bras, des coups de poing et coups de pieds, type boxe française, des points de pression* ». « *Même si on nous disait qu'il ne fallait pas*

mettre de coups, donc je ne sais pas pourquoi on nous l'enseignait, mais on nous apprenait tout de même à mettre des coups. »



Une interpellation lors d'une manifestation contre les violences policières, à Paris, le 23 février 2017. © Reuters

Les violences policières les plus quotidiennes n'entrent pas en conflit avec le cadre judiciaire. Nicolas Garnier se souvient ainsi d'un contrôle d'identité « *sur un type, sans raison* ». L'homme s'enfuit en courant mais les policiers réussissent à le rattraper. Il est alors coincé dans un local et ne peut s'enfuir. « *Et là, je sens chez mes collègues qu'il y a une montée, chez moi aussi, de violence et d'agressivité, qu'ils ont déchargé sur ce type en usant de la force qui était complètement disproportionnée.* » « *Il n'y avait pas nécessité de l'écraser par terre, de lui mettre les menottes extrêmement fortes.* » Mais « *au niveau de la loi, ils arrivent encore à se couvrir, ça peut passer* », reconnaît Nicolas Garnier.

L'impunité judiciaire quasi totale dont bénéficient les crimes policiers est assez bien connue. Mais les violences quotidiennes sont elles aussi couvertes par la collaboration de l'institution judiciaire. L'ex-agent de police se souvient qu'un de ses collègues avait mis un coup de genou dans le ventre d'« *un minot de 14 ans qui faisait vraiment chier en insultant* », « *pour le faire taire* ». L'adolescent avait ensuite été interpellé et emmené au poste.

Dans son procès-verbal (P.-V.), le collègue ment et écrit que le petit a tenté de lui mettre « *un coup de boule* ». Au tribunal, un magistrat vient voir le policier en question et le félicite : « *Bravo pour votre interpellation. On a revu les caméras et effectivement on a bien vu le coup de boule qu'il a essayé de vous mettre.* » Nicolas considère qu'on peut parler d'une forme de « *collusion dans le mensonge entre la justice et la police* ».

Les compétences en droit des officiers de police judiciaire permettent de faire entrer la réalité des pratiques dans les cadres de la loi. L'ancien policier se souvient ainsi de techniques consistant pour l'officier à faire reprendre les P.-V. par les agents lorsque ce qu'ils avaient déclaré ne permettait pas de « prendre l'affaire » parce que le parquet l'aurait refusée. Au sujet d'un pseudo-fraudeur, Nicolas Garnier confie : « Donc on a changé la réalité, on l'a mis à la poubelle, on a refait un P.-V., on a menti sur le procès-verbal et on a dit qu'il avait effectivement fraudé. » Il arrivait aussi « qu'on invente des insultes ».

Puis il décrit un fait moins connu. « Quand on se fait insulter par quelqu'un, on rajoute des insultes au magistrat dans la plainte. Exemple : le type nous dit "sale flic de merde" et on rajoute "les juges je me les fous au cul, jamais j'aurais quoi que ce soit". Il y a une sorte de mépris de la justice dans le corps policier. On dit qu'ils sont laxistes, que les délinquants se sentent en liberté. »

Les policiers savent aussi s'arranger avec la loi. Nicolas Garnier confirme un fait **déjà connu de l'inspection générale de l'administration**. « Ça se fait, une ou deux fois par mois de se mettre un "outrage à agent", c'est, je ne sais plus, entre 200 et 500 euros, qui tombent, grâce au service d'aide aux victimes et ils touchent leur cachet même si la personne est insolvable. Et dans ce cas, on n'invente pas des insultes, on provoque, on cherche la personne. »

• Fabriquer et discipliner le corps policier

Lorsque je lui demande pourquoi si peu de policiers rompent comme il l'a fait, Nicolas Garnier explique que son expérience de la police le fait penser à **celle de Milgram**, réadaptée à la télévision en « **Jeu de la mort** ». Et il ajoute : « Après, il faut aussi se demander pourquoi on veut rentrer dans la police à la base. C'est l'un des éléments mis en avant par l'historien Maurice Rajsfus pour expliquer la subjectivité policière : on ne devient pas impunément policier. »

L'ancien policier pense reconnaître une « sorte de perversion de l'usage de la force, prétendument légitime, une sorte de jouissance liée à la situation de supériorité ». Il considère cela comme une

compensation. « Ce métier est dur, alors ils arrivent à tenir en trouvant une compensation, en étant des connards. Je le perçois comme ça. Dans mon cas, c'est peut-être ce qui serait arrivé, j'aurais fini par trouver des compensations en déchargeant mon agressivité sur certaines personnes. Et je me serais dit "c'est normal". On finit par s'habituer, se dire "c'est pas énorme", et ça peut grimper. Parce que dans ce milieu, la violence est vraiment répandue. On finit par penser banales des choses qui ne le sont pas. Moi, j'ai pu m'en rendre compte grâce à des références extérieures mais je ne sais pas si tout le monde peut s'en rendre compte. »

La formation passe aussi par des pratiques de défiance et d'intimidation pour faire respecter « l'esprit de corps ». « Il y a des bizutages, certains collègues te prenaient en photo en train de dormir pour faire pression sur toi. » Nicolas Garnier pose des questions sur le temps matinal passé à « ne rien faire au commissariat » et ne rit pas aux blagues racistes. On lui fait comprendre qu'il est « emmerdant ».

Puis un jour, un collègue l'intercepte et lui explique « entre quatre yeux, avec un ton menaçant », qu'il a intérêt à se « tenir à carreau » parce que « la police c'est une grande famille, on est très solidaires entre nous, si jamais il y en a un qui commence à causer des problèmes, on sait le régler... » Alors, Nicolas décide de pas trop « ouvrir sa gueule ».

Cette chaîne de programmation commence à transformer Nicolas Garnier en policier de terrain. « C'est un métier difficile et je sentais que j'étais en train de rentrer dans une sorte de mimétisme avec mes collègues, je pense que j'étais en train de devenir comme eux. Je commençais à avoir des réflexions racistes sur les Noirs et les Arabes. Je me suis dit que c'était quand même bizarre que je commence à penser comme ça. »

L'ancien policier se souvient d'« une nana complètement folle, qui nous insulte pendant qu'on la ramène au commissariat ». « Je sens que je commence à monter en agressivité. » La femme est amenée « dans

un autre endroit du poste, où il y a moins de monde ». Elle crache alors sur un des collègues que Nicolas appréciait particulièrement.

« Là, ça m'a fait vriller et j'attrape la nana, je l'amène au sol de façon violente. Comme mes collègues avaient fait pendant la course-poursuite contre l'autre type, je me suis mis à faire pareil en fait. Un usage de la force disproportionné en raison d'une agressivité qui monte en soi. Je lui mets le visage par terre pour qu'elle ne nous crache pas dessus, de façon trop forte par rapport à ce qu'elle avait fait. »

Mais à la différence de nombreux autres policiers, Nicolas Garnier est resté socialisé dans un groupe d'amis qui fissurent son formatage. *« Je me suis dit "merde, qu'est-ce que t'es en train de faire et de devenir ?" Soit je commençais à coller, soit je parlais. »* Nicolas Garnier finit par décider de rompre avec la police.

Toutes les situations décrites par Nicolas Garnier ont eu lieu en l'espace d'une seule année. Elles décrivent un monde de violences déterminé par la position de pouvoir des policiers sur les corps qu'ils contrôlent. Alors qu'il évoque les techniques d'intervention, Nicolas note qu'on lui avait appris à ne pas regarder dans les yeux une personne plus grande que soi, *« pour ne pas qu'elle se sente en supériorité, toujours cette idée de domination ».*

Les pratiques policières sont structurées par les systèmes sociaux de domination. Une brigade néonazie s'intègre bien dans les cadres du pouvoir policier parce que la violence et les discriminations, légales et illégales, font partie intégrante des répertoires réels du maintien de l'ordre social. Ce ne sont pas des accidents, pas des dysfonctionnements, ce sont les productions d'une machinerie institutionnelle qui remplissent des fonctions rationnelles pour la reproduction d'une société inégalitaire.

Boite noire

Mathieu Rigouste est chercheur indépendant en sciences sociales. Il est l'auteur, notamment, de *La Domination policière : une violence industrielle* (La Fabrique, 2012) et *État d'urgence et business de la sécurité* (Niet, 2016).

Nicolas Garnier a pris contact avec le chercheur après avoir découvert son travail sur internet, afin de restituer ce qu'il a vu et entendu. *« Je ne m'étais pas tant posé de questions sur la police à ce niveau, et du coup je me suis dit que vous pourriez être une oreille pour entendre ce que j'avais à dire. Et qui en ferait peut-être quelque chose d'utile. »*

Contactée pour réagir au témoignage de l'ancien policier, la préfecture de police de Paris n'a pas donné suite.

Directeur de la publication : Edwy Plenel

Directeur éditorial : François Bonnet

Le journal MEDIAPART est édité par la Société Editrice de Mediapart (SAS).

Durée de la société : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter du 24 octobre 2007.

Capital social : 24 864,88€.

Immatriculée sous le numéro 500 631 932 RCS PARIS. Numéro de Commission paritaire des publications et agences de presse : 1214Y90071 et 1219Y90071.

Conseil d'administration : François Bonnet, Michel Broué, Laurent Mauduit, Edwy Plenel (Président), Sébastien Sassolas, Marie-Hélène Smiéjan, Thierry Wilhelm. Actionnaires directs et indirects : Godefroy Beauvallet, François Bonnet, Laurent Mauduit, Edwy Plenel, Marie-Hélène Smiéjan ; Laurent Chemla, F. Vitrani ; Société Ecofinance, Société Doxa, Société des Amis de Mediapart.

Rédaction et administration : 8 passage Brulon 75012 Paris

Courriel : contact@mediapart.fr

Téléphone : + 33 (0) 1 44 68 99 08

Télécopie : + 33 (0) 1 44 68 01 90

Propriétaire, éditeur, imprimeur : la Société Editrice de Mediapart, Société par actions simplifiée au capital de 24 864,88€, immatriculée sous le numéro 500 631 932 RCS PARIS, dont le siège social est situé au 8 passage Brulon, 75012 Paris.

Abonnement : pour toute information, question ou conseil, le service abonné de Mediapart peut être contacté par courriel à l'adresse : serviceabonnement@mediapart.fr. ou par courrier à l'adresse : Service abonnés Mediapart, 4, rue Saint Hilaire 86000 Poitiers. Vous pouvez également adresser vos courriers à Société Editrice de Mediapart, 8 passage Brulon, 75012 Paris.